



**Bureau communautaire**  
**25 juin 2020**  
**Hôtel d'Agglomération – 18h30**

## DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 13  
Date de la convocation : 18 juin 2020

**Présents :** J.P Fichère, J.M Daubigney, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, S. Champanhet, F. Macard, C. François, B. Guerrin, J. Thurel.

**Excusés :** J. Péchinot, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bouchard, P. Jacquot, J.C Lab.

### GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE  
Cedex  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### Référence

Décision DB08/20

#### Objet

Mise à disposition de bureaux et ateliers au Centre d'Activités Nouvelles - Renouvellement de conventions

**Date d'affichage :** 03 juillet 2020

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose aux entreprises la mise à disposition de bureaux et d'ateliers au Centre d'Activités Nouvelles.

Cette pépinière a pour but de favoriser la création et l'insertion économique d'entreprises en leur fournissant des locaux et des services adaptés pendant la période de début d'activité.

Les conventions proposées ne pourront être exécutées au-delà de la durée strictement nécessaire à l'acquisition par les entreprises de leur autonomie en matière de locaux d'exploitation et d'équipements administratifs. En conséquence, les entreprises s'engagent à quitter les locaux dès la fin de cette période afin de permettre l'accueil de nouvelles entreprises dans le respect de « l'esprit pépinière ».

Renouvellements									
Société	Atelier	Tarif m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	Bureau	Tarif m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	Mensuel TTC	Début	Fin
AFULUDINE	A 10-11 et 12	5,4	492	E3, 4 et 6	9,12	124	3 787,68	01/01/19	31/12/20
INOVIAFLOW	A3	5,4	277				1 495,80	01/06/12	31/05/21
ECCOFOR Juralternance	A6	5,4	276	C1	9,12	0	1 490,40	01/07/14	31/12/20
FCB ISOLATION				E7+8	10,94	58	634,52	01/07/17	31/12/20
#OPC BOUHAND				C3	9,12	14	127,68	01/08/19	31/07/21
ABC				E10	9,12	18	164,16	16/09/19	15/03/21
L.N.V.				Domiciliation			60,00	01/05/17	30/04/21
C.C.S.				Domiciliation			60,00	01/06/17	31/05/21
Nouvelle domiciliation									
ISOLEC				Domiciliation			60,00	01/07/20	31/06/22

Une nouvelle demande de domiciliation au Centre d'Activités Nouvelles émane de la société ISOLEC. Les autres sociétés citées dans le tableau ci-dessus souhaitent renouveler leur convention initiale dans les mêmes conditions.

En cas d'accord et conformément à la délibération N° GD154/19 du 18 décembre 2019 fixant les tarifs communautaires pour l'année 2020, les preneurs devront s'acquitter mensuellement d'un loyer TTC précisé dans le tableau ci-annexé.

Les prestations annexes seront facturées en supplément en fonction de leurs utilisations et selon les tarifs définis par cette même délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les dispositions des conventions de services à conclure avec les sociétés désignées ci-dessus au titre de la période de référence suivant les modèles ci-annexés,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette décision.

Les recettes seront inscrites au Budget Annexe 2020.

Fait à Dole,  
Le 25 juin 2020  
Le Président

